

CAHIER SPÉCIAL

APERÇU DES FONDS DE CAPITAL DE RISQUE PRIVÉS AU QUÉBEC

2026

Tables des matières

Table des matières	2
Sommaire	3
Aperçu	4
Stades	5
Secteurs	7
Commanditaires	8
Fonds émergents et fonds établis	10

SOMMAIRE

Aperçu général

L'analyse du nombre de fonds privés clôturés entre 2004 et 2025, ainsi que des capitaux levés, révèle une hausse de 15 % du nombre de fonds au cours de la période récente (2023-2025) par rapport à la période précédente (2020-2022). Ainsi, la période 2023-2025 correspond à celle où le plus grand nombre de fonds ont été levés depuis 2004. Toutefois, les montants totaux levés ont diminué de 44 % sur la même période.

Analyse par stades

Cette baisse s'explique principalement par le fait que la grande majorité des fonds clôturés en 2023-2025 privilégient le stade de l'amorçage ainsi que par une diminution du nombre de fonds axés sur les stades du démarrage et du post-démarrage. En effet, au cours de la période récente (2023-2025), ce sont les fonds axés sur l'amorçage qui possèdent la proportion la plus élevée observée, tant en nombre de fonds qu'en capitaux levés. À l'inverse, on constate une diminution marquée de la part des fonds axés sur le démarrage et le post-démarrage.

Analyse par secteur

Lorsqu'on analyse la proportion des fonds selon leur secteur d'investissement privilégié, on constate que les fonds TIC dominent l'ensemble des périodes étudiées, tant en nombre de fonds qu'en montants investis.

Analyse par commanditaires

On observe une reprise des contributions provenant des commanditaires publics et parapublics du Québec, accompagnée d'une diminution des apports issus des sources privées pour la période 2023-2025. Durant cette période, les fonds d'amorçage montrent des proportions de financement privé plus élevées que celles des fonds de démarrage et de post-démarrage regroupés. La diminution des sources privées provient notamment des commanditaires situés hors Québec, tandis que la contribution des sources privées québécoises demeure relativement stable.

Analyse fonds émergents et fonds établis

Au cours des deux dernières périodes, la proportion de fonds établis augmente, tant en nombre de fonds qu'en montants levés. La diminution de la part relative des fonds émergents s'explique plutôt par une augmentation plus rapide du nombre de fonds établis. Ces constats suggèrent ainsi une maturation des gestionnaires de fonds, plutôt qu'un « flight to quality » de la part des commanditaires. Au cours de la période 2023-2025, les sources publiques et parapublics du Québec présentent un poids relatif similaire dans le financement des fonds émergents et des fonds établis. Toutefois la composition des commanditaires publics et parapublics québécois diffère entre les fonds émergents et établis.

APERÇU

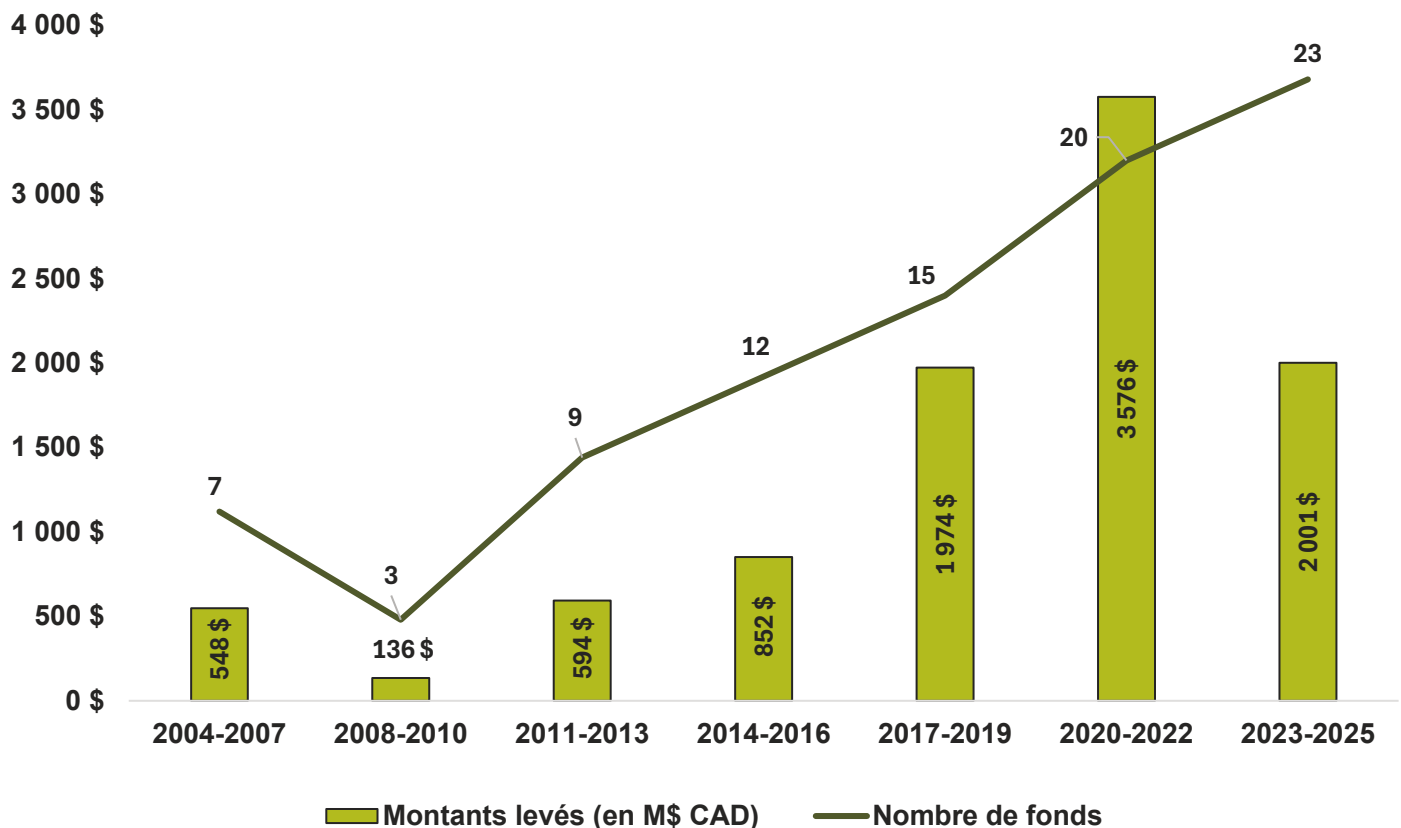
Les fonds inclus dans cette analyse répondent aux deux critères suivants :

- Des sociétés de gestion dont le siège social est situé au Québec ;
- Des fonds gérés par des gestionnaires de fonds privés, clôturés depuis 2004.

L'analyse du nombre de fonds privés clôturés entre 2004 et 2025, ainsi que des capitaux levés, révèle une hausse de 15 % du nombre de fonds au cours de la période récente (2023-2025) par rapport à la période précédente (2020-2022). Ainsi, la période 2023-2025 correspond à celle où le plus grand nombre de fonds ont été levés depuis 2004.

Toutefois, les montants totaux levés ont diminué de 44 % sur la même période. Cette baisse s'explique principalement par le fait que la grande majorité des fonds clôturés en 2023-2025 privilégient le stade de l'amorçage, généralement associé à des tailles de fonds plus modestes, ainsi que par une diminution du nombre de fonds axés sur les stades du démarrage et du post-démarrage, qui mobilisent habituellement des capitaux plus importants.

Nombre de fonds et montants levés par périodes (millions \$ CAD)



Source: Réseau Capital

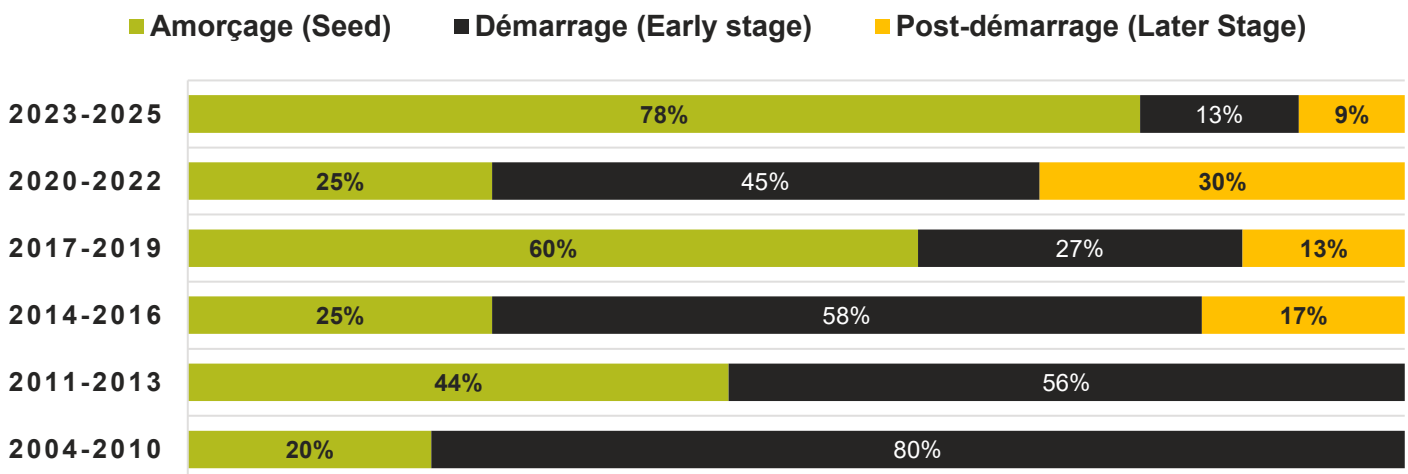
STADES

Au cours de la période récente (2023-2025), 78 % des fonds clôturés et 37 % des montants levés proviennent de fonds privilégiant le stade de l'amorçage. Il s'agit de la proportion la plus élevée observée pour l'amorçage, tant en nombre de fonds qu'en capitaux levés, toutes périodes confondues.

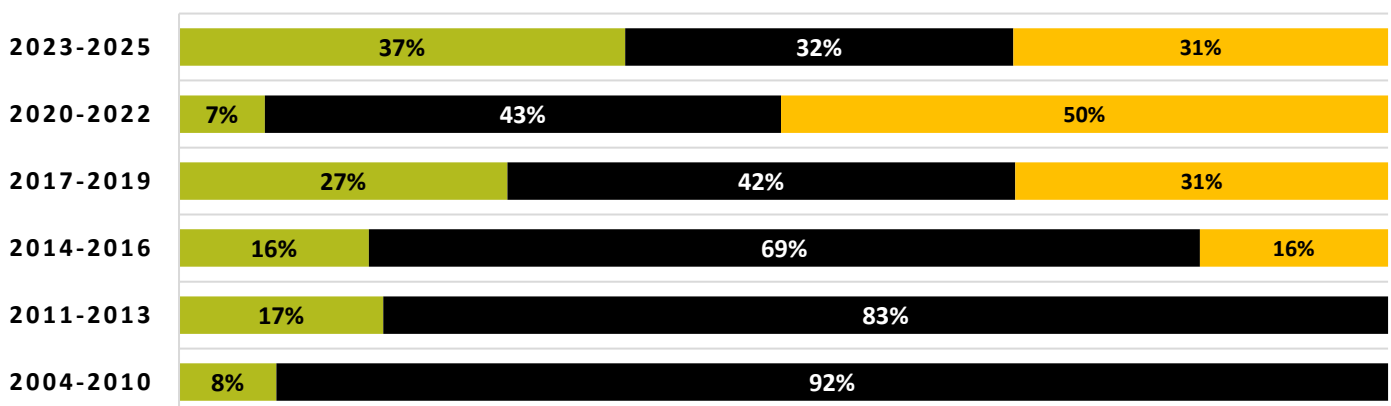
À l'inverse, on constate une diminution marquée de la part des fonds axés sur le démarrage. Ceux-ci représentaient 45 % des fonds et 43 % des montants levés durant la période 2020-2022, comparativement à seulement 13 % des fonds et 32 % des montants levés en 2023-2025.

La même tendance s'observe pour les fonds privilégiant le post-démarrage. Alors qu'ils constituaient 30 % des fonds et 50 % des montants levés en 2020-2022, ils ne représentent plus que 9 % des fonds et 31 % des montants levés au cours de la dernière période.

Proportion du nombre de fonds privés selon leur stade de financement privilégié et par périodes



Proportion des montants des fonds privés selon leur stade de financement privilégié et par périodes

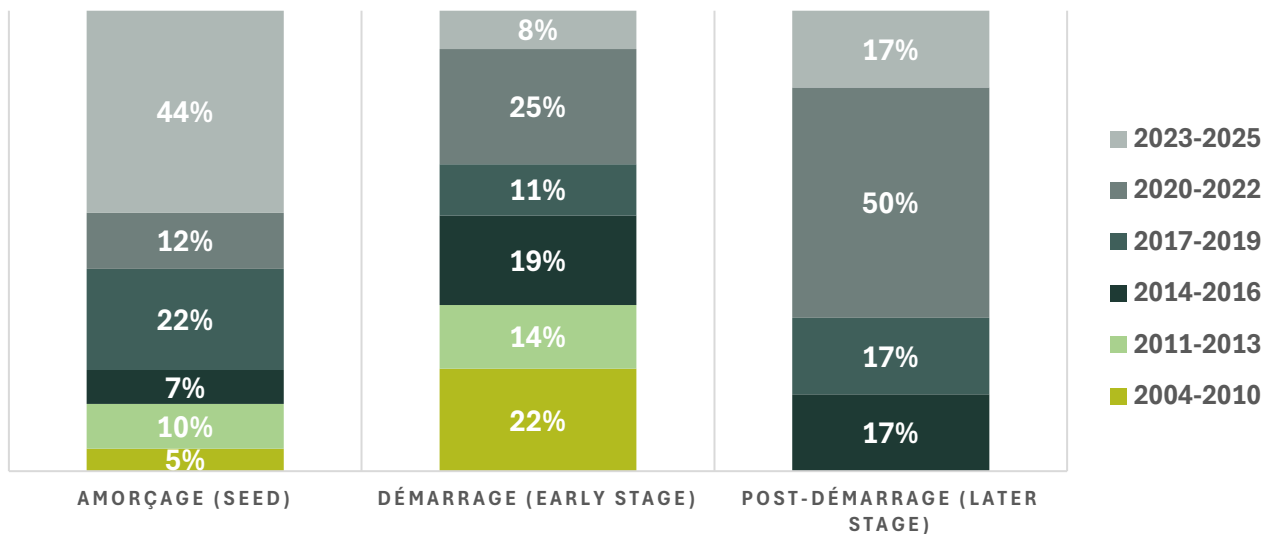


STADES

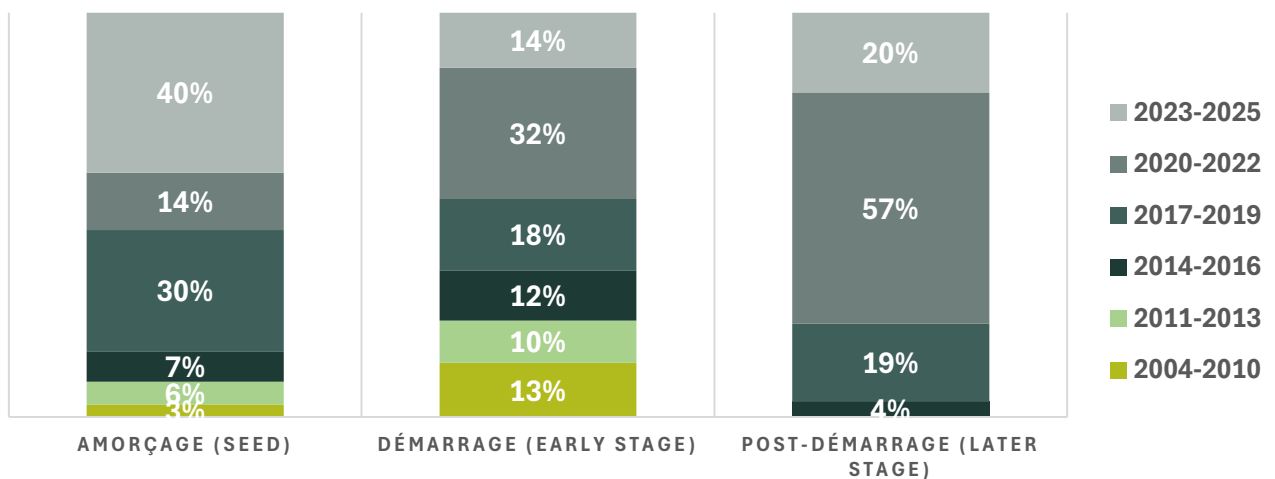
Lorsqu'on analyse le nombre de fonds et les montants levés depuis 2004 selon le stade d'investissement privilégié, on constate que la période récente (2023-2025) est celle où l'amorçage a été le plus dynamique, tant en nombre de fonds qu'en montants levés, comparativement aux autres périodes étudiées.

En ce qui concerne les stades de démarrage et de post-démarrage, ils ont connu leur période la plus dynamique en 2020-2022, tant pour le nombre de fonds que les montants levés.

Proportion du nombre de fonds privés selon la période par stade d'investissement privilégié



Proportion des montants levés selon leur stade d'investissement privilégié et par périodes



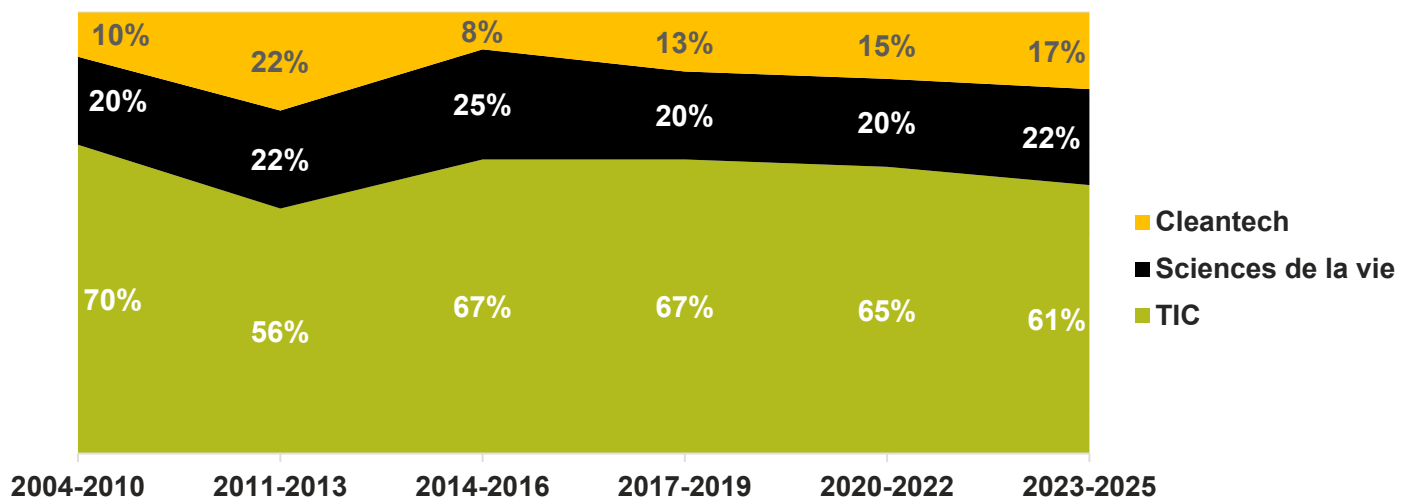
SECTEURS

Lorsqu'on analyse la proportion des fonds selon leur secteur d'investissement privilégié, on constate que les fonds TIC dominent l'ensemble des périodes étudiées, tant en nombre de fonds qu'en montants investis.

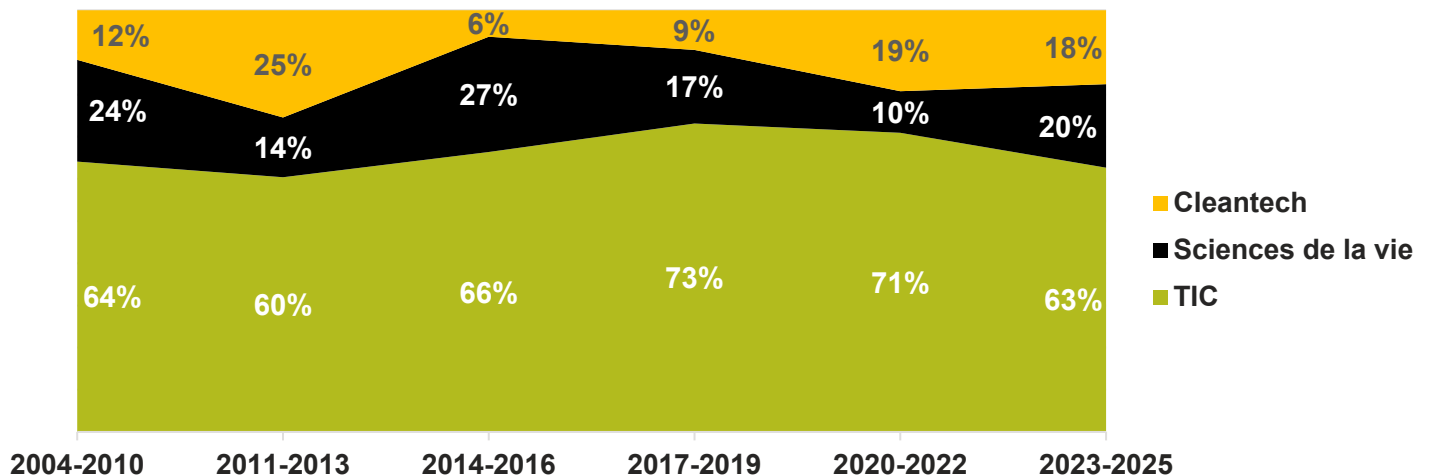
Du côté des sciences de la vie, la proportion du nombre de fonds oscille généralement entre 20 % et 25 % selon les périodes analysées. On observe toutefois une sous-représentation en termes de montants levés lorsque l'on compare, pour une même période, la part du nombre de fonds à celle des capitaux mobilisés. À titre d'exemple, en 2020-2022, les fonds en sciences de la vie représentaient 20 % du nombre de fonds, mais seulement 10 % des montants levés. À l'exception des périodes 2004-2010 et 2014-2016, cette tendance se répète.

En ce qui concerne les fonds privilégiant les technologies propres (Cleantech), lorsqu'on observe les deux périodes les plus récentes, la proportion des montants levés est supérieure à celle du nombre de fonds, ce qui suggère une taille moyenne de fonds plus élevée dans ce secteur au cours de ces périodes.

Proportion du nombre de fonds privés selon leur secteur d'investissement privilégié et par période



Proportion des montants des fonds privés selon leur secteur d'investissement privilégié et par période



Source: Réseau Capital

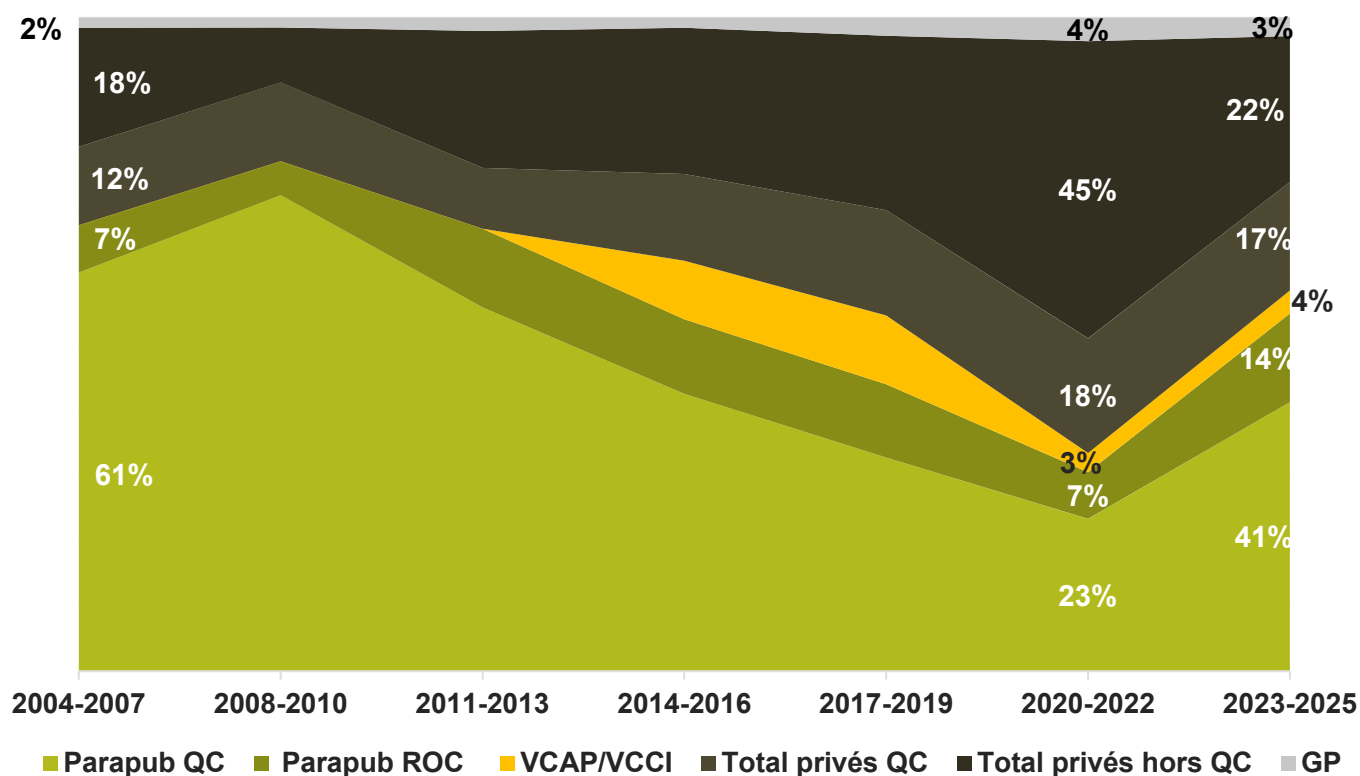
COMMANDITAIRES

Lorsqu'on examine la répartition des montants levés selon les catégories de commanditaires et par période, on observe une reprise marquée des contributions provenant des sources publiques et parapubliques du Québec, avec une augmentation de 18 points de pourcentage entre les périodes 2020-2022 et 2023-2025. Une hausse, quoique plus modérée, est également constatée du côté des sources publiques et parapubliques provenant du reste du Canada, avec une progression de 7 points de pourcentage.

Ainsi, les sources publiques et parapubliques représentent désormais 55 % des montants levés au cours de la dernière période. Malgré cette augmentation, leur niveau de financement en 2023-2025 demeure inférieur à celui observé lors de la première période (2004-2007).

Cette hausse des contributions publiques et parapubliques s'accompagne d'une diminution des apports provenant des sources privées situées hors Québec, tandis que la contribution des sources privées québécoises demeure relativement stable.

Pourcentage des montants levés selon les catégories de commanditaires et par périodes

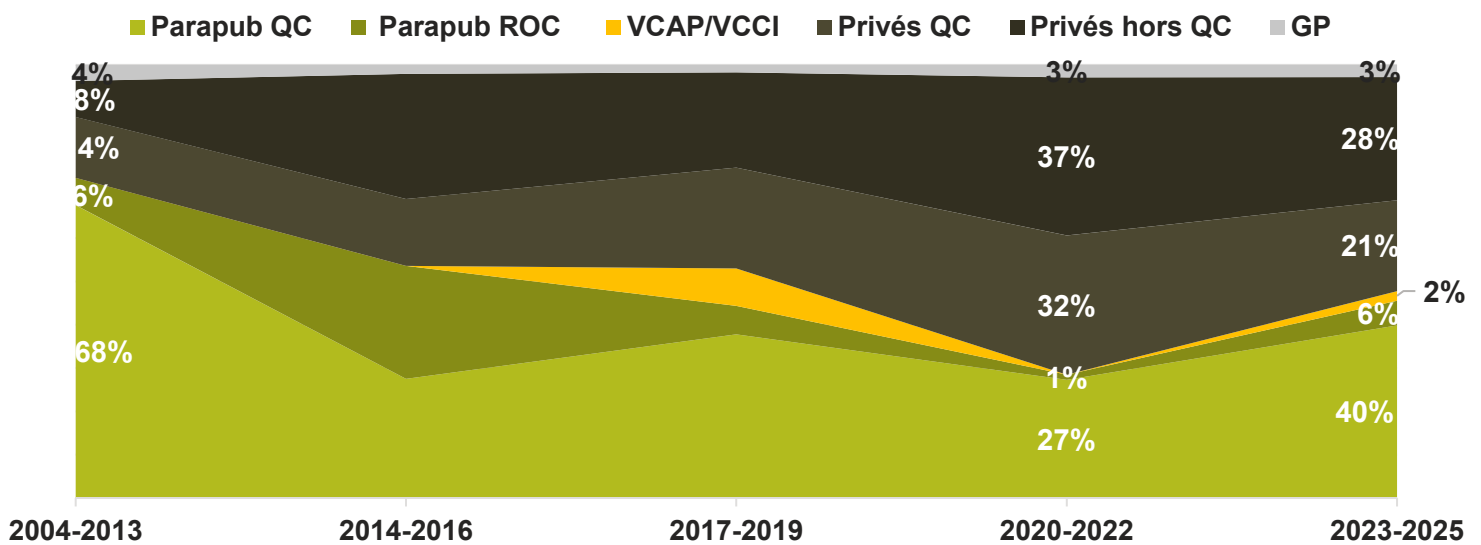


COMMANDITAIRES

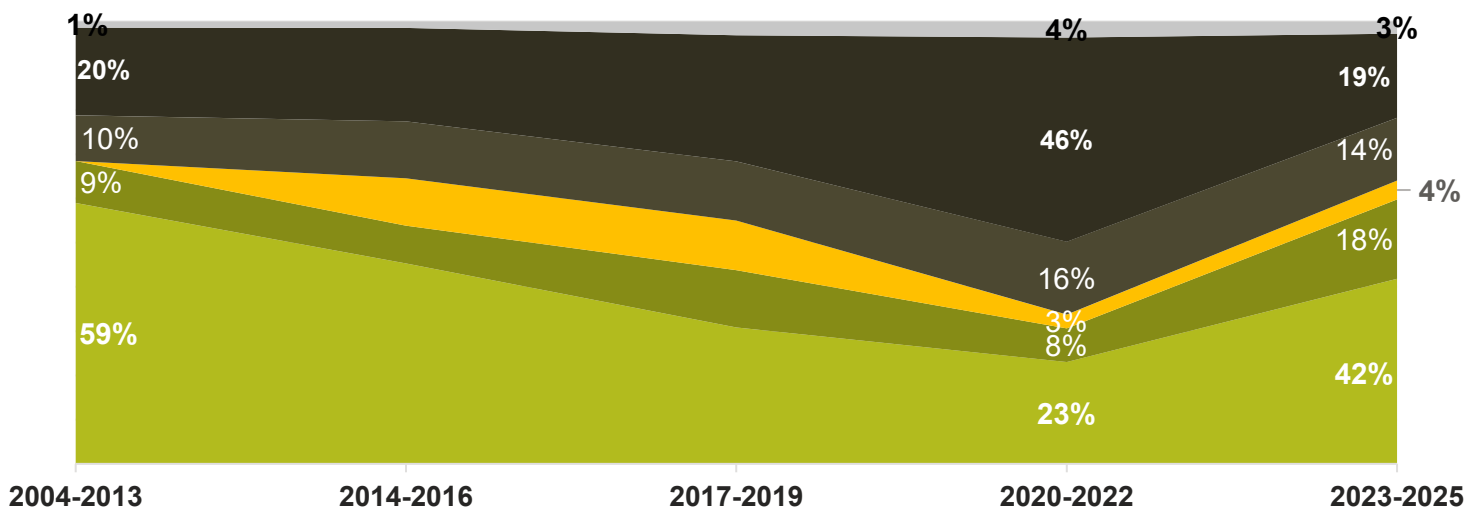
Étant donné le nombre limité de fonds privilégiant les stades de démarrage et de post-démarrage au cours de la dernière période, ces deux catégories ont été regroupées en un seul segment aux fins de l'analyse.

On observe, tous stades confondus, une reprise des contributions provenant des commanditaires publics et parapublics du Québec, accompagnée d'une diminution des apports issus des sources privées pour la période 2023-2025. Durant cette période, les fonds d'amorçage montrent des proportions de financement privé plus élevées que celles des fonds de démarrage et de post-démarrage regroupés. En effet, 21 % des montants levés en amorçage proviennent de sources privées du Québec et 28 % de sources privées situées hors Québec totalisant 49 %, soit des parts supérieures à celles observées pour les stades plus avancés.

Amorçage : Pourcentage des fonds levés par catégories de commanditaires et par périodes



Démarrage + Post-démarrage : Pourcentage des fonds levés par catégories de commanditaires et par périodes



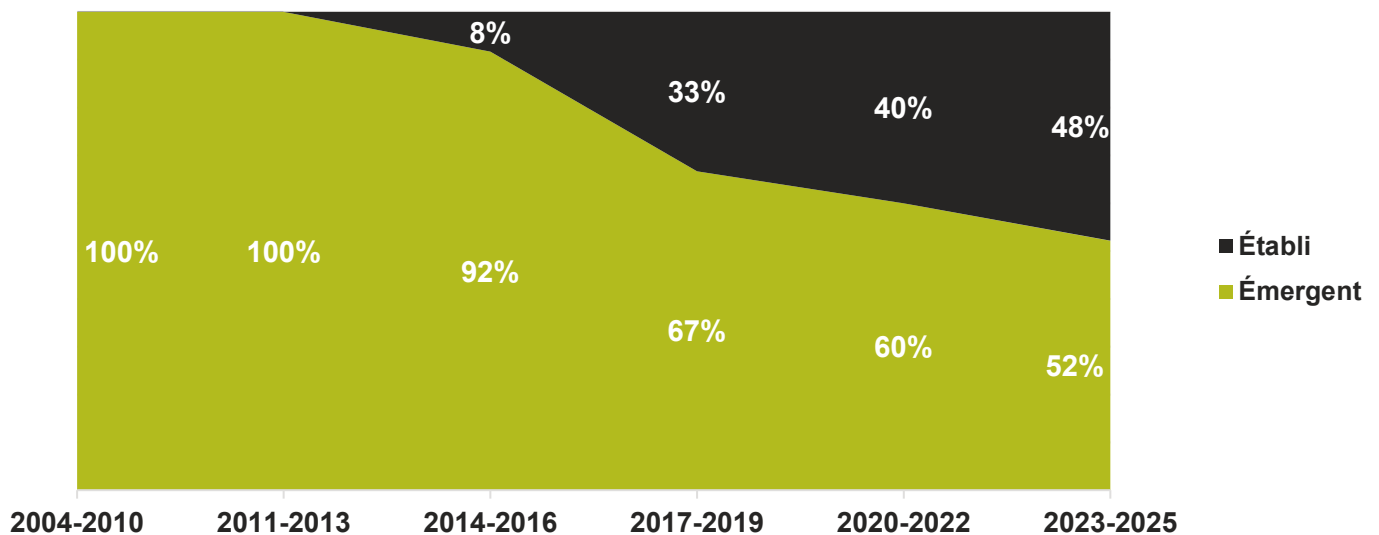
ÉMERGENTS VS ÉTABLIS

Un fonds est considéré comme « établi » lorsqu'il constitue le quatrième fonds, ou un fonds subséquent, d'un même gestionnaire. À l'inverse, les premier, deuxième et troisième fonds d'un gestionnaire sont classés dans la catégorie des fonds « émergents ».

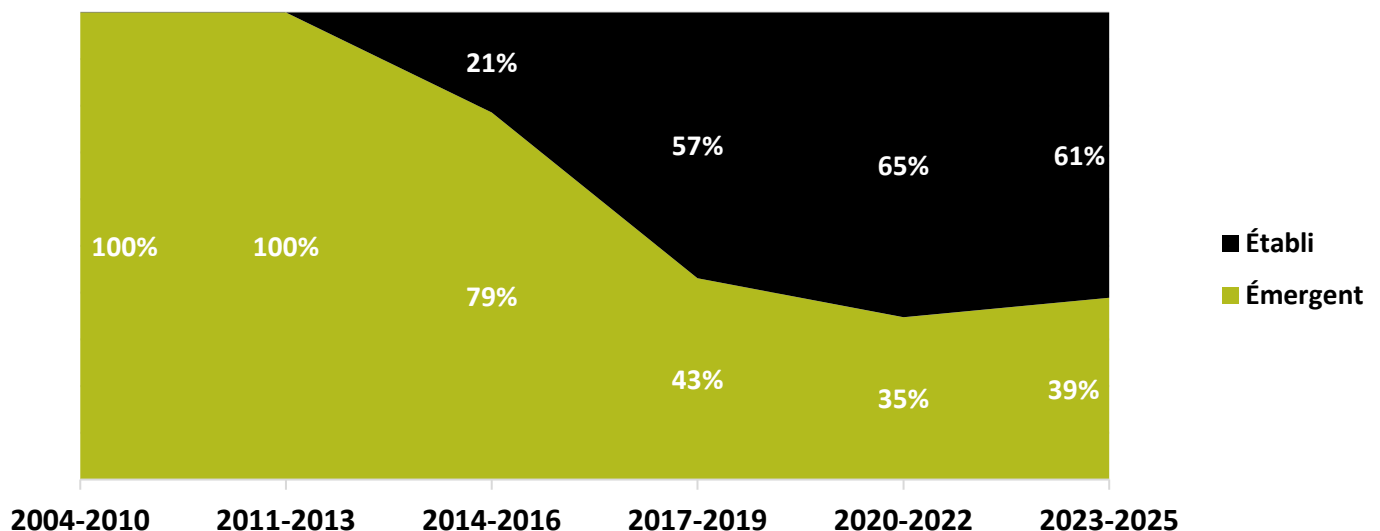
On observe une tendance marquée, particulièrement au cours des deux dernières périodes, où la proportion de fonds établis augmente, tant en nombre de fonds qu'en montants levés. La diminution de la part relative des fonds émergents ne signifie toutefois pas que leur nombre est en baisse. Elle s'explique plutôt par une augmentation plus rapide du nombre de fonds établis.

Ces constats suggèrent ainsi une maturation des gestionnaires de fonds, plutôt qu'un « flight to quality » de la part des commanditaires.

Proportion du nombre de fonds privés selon la maturité des fonds et par période



Proportion des montants levés selon la maturité des fonds et par période



ÉMERGENTS VS ÉTABLIS

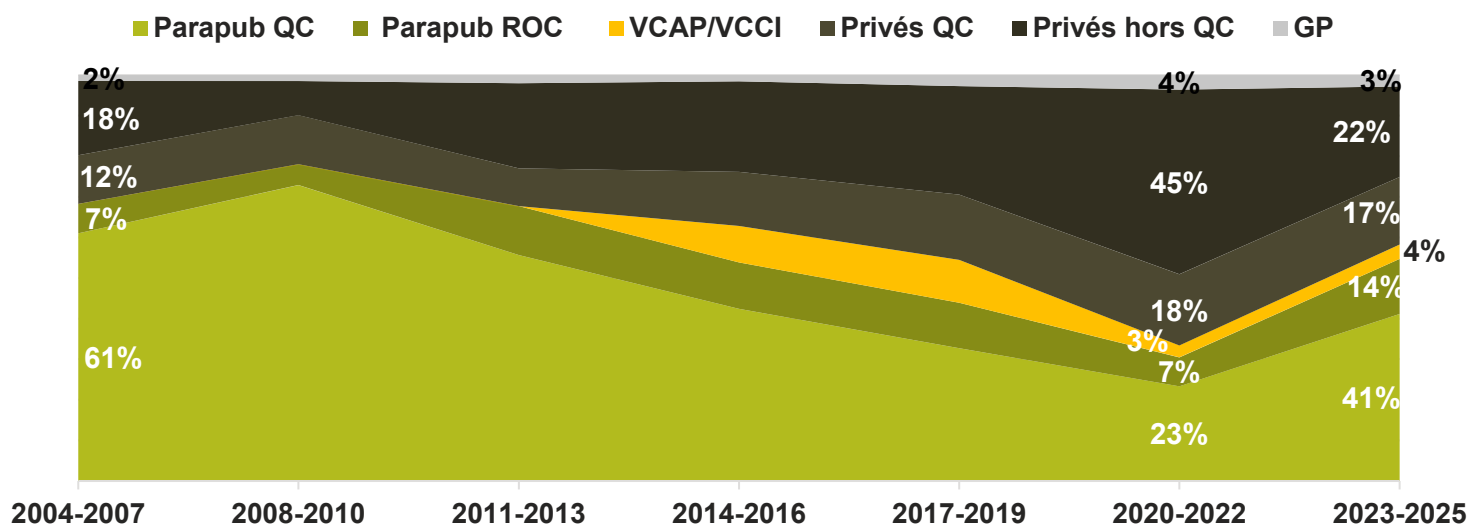
Au cours de la période récente, les sources publiques et parapubliques du Québec présentent un poids relatif similaire dans le financement des fonds émergents (41%) et des fonds établis (40%). Toutefois la composition de commanditaires publics et parapublics québécois diffère entre les fonds émergents et établis.

Les sources publiques et parapubliques provenant du reste du Canada affichent toutefois une part légèrement plus élevée dans les fonds émergents (14%) que dans les fonds établis (8%).

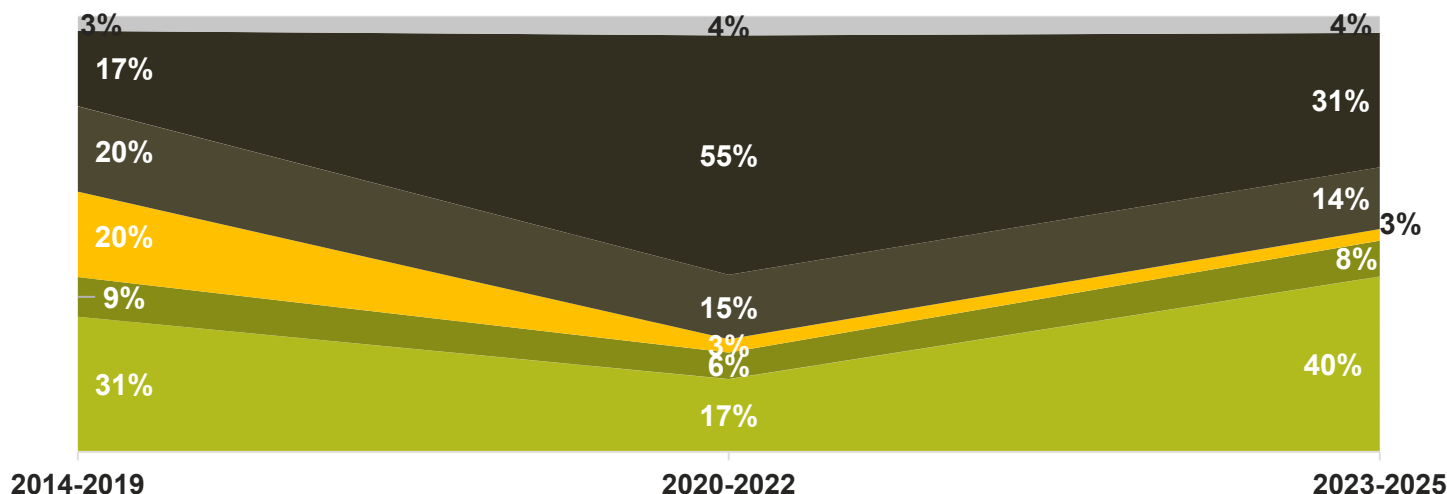
Du côté des sources privées, les commanditaires québécois occupent une part plus importante dans le financement des fonds émergents que dans celui des fonds établis. À l'inverse, les commanditaires privés situés hors Québec présentent un poids relatif plus élevé dans les fonds établis.

Il est à noter que les premiers fonds établis sont apparus au cours de la période 2014-2016. Toutefois, en raison du nombre limité de fonds établis durant cette période, nous avons regroupé les périodes 2014-2016 et 2017-2019 dans le graphique portant sur les fonds établis.

Pourcentage des montants levés par catégories de commanditaires et par périodes par les fonds émergents



Pourcentage des montants levés par catégories de commanditaires et par périodes par les fonds établis





reseaucapital.com